

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents : Mme DUBOIS. MM. MARTIN (Proc. de Mme SENECHAL). JAKUBOWSKI (Proc. de M. RICHARD). HAGE (Proc. de Mme VAN HEGHE). Mmes NOBLE (Proc. de Mme MEQUIGNON). COURTIN (Proc. de M. SMURAGA). M. PRETTRE. Mme BRUYER. M. VANDERSTEEN. Mmes MALECKI. MILLER (Proc. de M. JUSZCZAK). MM. RUCAR (Proc. de M. ZAHDOUR). Mme PECRIAUX (Proc. de Mme WANNEPAIN). M. CASTIEN. Mme WOS. M. COOL (Proc. de M. BONNEL). Mmes MAGDELON. BARLET. M. FRANCONVILLE. Mme DEHAENE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Mmes VAN HEGHE. MEQUIGNON. WANNEPAIN. SENECHAL. MM. SMURAGA. JUSZCZAK. ZAHDOUR. RICHARD BONNEL, excusés.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Appel
- 2 - Désignation du Secrétaire de séance
- 3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2017
- 4 - Compte rendu des décisions du Maire
- 5 - Dotation de Solidarité Urbaine 2016 - Rapport d'utilisation
- 6 - Fonds de Concours Communautaire « Piscine » - Demande d'attribution pour l'année 2016
- 7 - Frais de Mission - Déplacement de Madame le Maire, Madame Anne-Marie BRUYER, Conseillère Municipale déléguée et Monsieur Edmond OSZCZAK, agent d'animation, à RASZKOW
- 8 - Régie de Recettes Droits de Place - Actualisation
- 9 - Tarifs des Droits de Place - Additif
- 10 - Garantie Communale SRCJ - Acquisition foncière et construction de 11 logements PLUS sur 16, « la Malterie », Rue Hoche à Dourges
- 11 - Personnel Communal - Modification du tableau des effectifs
- 12 - Protocole d'Accord Transactionnel entre la Ville de Dourges et Madame Cynthia LISIAK
- 13 - Halte-Garderie « Les Coccinelles » - Modification du Règlement de Fonctionnement
- 14 - Colonies de vacances Hiver 2018
- 15 - Cession de la Parcelle Cadastrée AN n°1646, Rue de Bourcheuil
- 16 - Cession du Terrain Cadastré AP n° 564p, 27 Rue Salvador Allende
- 17 - Définition des modalités de la concertation préalable à la modification du périmètre de la ZAC 1 DELTA 3
- 18 - Dérogation au Repos Dominical des Commerces de Détail - Avis du Conseil Municipal
- 19 - Compte-rendu des Commissions

Madame le Maire ouvre la séance et salue l'Assemblée.

1 - Appel

Madame le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Marion WOS est désignée secrétaire de séance.

3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 Juin 2017

Madame le Maire demande à l'Assemblée si le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 Juin 2017 appelle des commentaires.

En l'absence de commentaire, le compte rendu est adopté à l'unanimité moins 4 abstentions.

4 - Compte rendu des décisions du Maire

→ décision n° 2017-04 : **Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme de travaux ADAP, restructuration des zones administratives, réhabilitation de la façade et extension d'une zone de détente de la mairie.**

Le marché passé sur procédure adaptée est signé avec le cabinet d'architecture MATUSZAK – ARCHITECTUS sis 18 rue d'Arras, 62182 CAGNICOURT.

→ décision n° 2017-05 : **Marché de fourniture et installation d'un système de vidéo-surveillance sur la Commune.**

Le marché passé sur procédure adaptée est signé avec la société AXIANS – ZAL de l'Artois – BP 63 – 62490 FRESNES LES MONTAUBAN.

→ décision n° 2017-06 : **Accord- Cadre de fournitures et de services. Entretien de taille, d'élagage, d'abattage et de dessouchage d'arbres sur la Commune de Dourges.**

L'accord cadre passé sur procédure adaptée est signé avec l'entreprise PERILHON sise rue d'Ennetière – ZA de Templemars 59175 TEMPLEMARS.

→ décision n° 2017-07 : **Accord- Cadre de travaux. Entretien de réparation et d'amélioration sur couverture, bardage et étanchéité sur les bâtiments de la Commune de Dourges.**

L'accord cadre passé sur procédure adaptée est signé avec l'entreprise ATTILA NORD sise 241 rue Gabriel Péri 62140 WINGLES.

→ décision n° 2017-08 : **Accord- Cadre de fournitures et de services. Entretien de l'espace vert en périphérie de la salle Jean-Monnet sur la Commune de Dourges.**

L'accord cadre passé sur procédure adaptée est signé avec l'entreprise ESAT (entreprise adaptée) sise 181 rue de la libération 62640 MONTIGNY-EN-GOHELLE.

→ **décision n° 2017-09 : Accord- Cadre de fournitures et de services. Prestation d'entretien des caniveaux et des voiries sur la Commune de Dourges.**
L'accord cadre passé sur procédure adaptée est signé avec l'entreprise SOLEIL HUGOT sise 98 rue Victor Hugo 62950 NOYELLES-GODAULT.

→ **décision n° 2017-10 : Accord- Cadre de fournitures et de services. Contrôles périodiques réglementaires des installations et équipements sur le patrimoine bâti de la Commune de Dourges.**
L'accord cadre passé sur procédure adaptée est signé avec l'entreprise SOCOTEC sise Parc des Bonnettes - rue des Génévriers - Bâtiment 3- 62000 ARRAS.

→ **décision n° 2017-11 : Accord- Cadre de travaux. Entretien et grosses réparations des voiries sur la Commune de Dourges.**
L'accord cadre passé sur procédure adaptée est signé avec l'entreprise TRAVAUX PUBLICS DE L'ARTOIS sise rue de Cayeux - 62790 LEFOREST.

→ **décision n° 2017-12 : Saisine du Tribunal de Grande Instance de Béthune.**
Suite à l'occupation illicite des terrains municipaux situés rue du 8 mai 1945, cadastrés Section AI n°759, 776 et 510 par les gens du voyage, Maître David MINK, Avocat au Barreau de Béthune, a été chargé de représenter les intérêts de la Commune afin d'obtenir la libération des terrains.

→ **décision n° 2017-13 : Marché de fournitures et de services. Acquisition d'une machine désherbeuse à eau chaude sur remorque pour le désherbage des caniveaux sur la Commune de Dourges.**
Le marché passé sur procédure adaptée est signé avec l'entreprise MAPP VOTRE MATERIEL DE JARDIN sis 823 zone de l'Épinette - BP 70107 - 59471 SECLIN Cedex.

→ **décision n° 2017-14 : Marché de travaux. Travaux de sécurisation du stade LESNIK sur la Commune de Dourges.**
Le marché passé sur procédure adaptée est signé avec les prestataires suivants :

- Lot 1 : Fourniture et pose de deux portiques articulés :

TRAVAUX PUBLICS DE L'ARTOIS sis Z.A du Calvaire - BP 45 - 62790 LEFOREST

- Lot 2 : Création d'un soubassement en béton :

TRAVAUX PUBLICS DE L'ARTOIS sis Z.A du Calvaire - BP 45 - 62790 LEFOREST

- Lot 3 : Fourniture et livraison de terre végétale (abords extérieur) :

JARDIVRAC D'HALLUIN DECORATION sis Zone Actipole 2 - lieu-dit Solette - 59268 SANCOURT

5 - Dotation de Solidarité Urbaine 2016 - Rapport d'utilisation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Prend acte de la présentation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine attribuée à la Commune pour un montant de 201 226 € au titre de l'exercice 2016.

6 - Fonds de Concours Communautaire « Piscine » - Demande d'attribution pour l'année 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Demande le versement de la somme de 3 042,50 € au titre du fonds de concours « Piscine » au titre de l'année 2016.

7 - Frais de Mission - Déplacement de Madame le Maire, Madame Anne-Marie BRUYER, Conseillère Municipale déléguée et Monsieur Edmond OSZCZAK, agent d'animation, à RASZKOW

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Madame Anne-Marie BRUYER ne prenant pas part au vote,

Entérine le déplacement de Madame le Maire, Madame Anne-Marie BRUYER et Monsieur Edmond OSZCZAK à RASZKOW du 24 au 28 août 2017 ainsi que la prise en charge des frais de mission par la Commune.

8 - Régie de Recettes Droits de Place - Actualisation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'actualiser la régie de recettes droits de place en y incluant le recouvrement des chalets des exposants lors du marché de Noël annuel.

9 - Tarifs des Droits de Place - Additif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe le montant du droit de place à 30 euros, par chalet et pour toute la durée du marché de Noël de la Commune.

10 - Garantie Communale SRCJ - Acquisition foncière et construction de 11 logements PLUS sur 16, « la Malterie », Rue Hoche à Dourges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accorde sa garantie à hauteur de 20 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1.388.238,00 euros soit un montant de 277.647,60 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n°66122 constitué de 2 lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur à hauteur de 20% dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

11 - Personnel Communal - Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à adopter les modifications du tableau des emplois suivantes :

- Création d'un emploi d'éducateur territorial de jeunes enfants à temps complet.
- Création d'un emploi d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet.

12 - Protocole d'Accord Transactionnel entre la Ville de Dourges et Madame Cynthia LISIAK

Le Conseil Municipal,

Autorise Madame le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel entre la ville de DOURGES et Madame Cynthia LISIAK.

La délibération est adoptée à 25 voix POUR et 4 CONTRE.

13 - Halte-Garderie « Les Coccinelles » - Modification du Règlement de Fonctionnement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Valide les modifications du Règlement de Fonctionnement de la Halte-Garderie « Les Coccinelles ».

14 - Colonies de vacances Hiver 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

A retenu les prestataires suivants pour les Colonies Hiver 2018 :

TEMPS LIBRE VACANCES à PONT-A-VENDIN

- CHALET « La Grande Ourse » à Saint-Jean-d'Aulps (Haute-Savoie) - 06- 14 ans

Du 03 au 11 mars 2018

Séjour + transport 733.00 €/ enfant

OCEANE VOYAGES à LILLE

- « Aventures Montagnardes » à Abondance (Haute-Savoie) - 08 - 17 ans

Du 24 février au 03 mars 2018

Séjour + transport..... 739,00 €/enfant

I2V (Itinéraire Vacances et Voyages) à ESQUELBECQ

- « Le Reposoir » (Savoie) - 06 -12 ans

Du 03 au 10 mars 2018

Séjour + transport..... 640,00 €/enfant

Fixe le montant de la participation des parents à 293,20€ pour le chalet « La Grande Ourse » (Haute-Savoie), à 295,60 € pour « Aventures Montagnardes » (Haute-Savoie) et à 256,00 € pour le Centre « Le Reposoir » (Savoie) avec un taux dégressif de 15,00 € pour le 2^{ème} enfant et de 20,00€ pour le 3^{ème} enfant de la même famille – dont 30,00 € à régler dès l'inscription.

Décide que cette participation sera modulée en fonction du Quotient Familial et les TICKETS Vacances délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales dont le produit sera acquis à la Ville.

15 - Cession de la Parcelle Cadastree AN n°1646, Rue de Bourcheuil

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte la cession de la parcelle cadastrée AN n°1646 rue de Bourcheuil pour une superficie de 143 m² à l'euro symbolique au profit de la « SCI 1648 Dourges » sise 11 bis, rue d'Anvers 59000 Lille, dans le cadre d'une régularisation foncière.

Autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces afférentes à cette vente en l'étude de Maître BAILLEUX, notaire à HENIN-BEAUMONT.

Précise que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

16 - Cession du Terrain Cadastre AP n° 564p, 27 Rue Salvador Allende

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte la cession de la parcelle cadastrée AP n°564p pour une superficie de 103m² à l'euro symbolique au profit de Monsieur et Madame SZEKULA, domiciliés au 27 rue Salvador Allende à Dourges, dans le cadre d'une régularisation foncière.

Autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces afférentes à cette vente en l'étude de Maître BAILLEUX, notaire à HENIN-BEAUMONT.

Précise que les frais notariés et les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

17 -Définition des modalités de la concertation préalable à la modification du périmètre de la ZAC 1 DELTA 3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe en accord avec le Syndicat Mixte pour la Plate-Forme Multimodale de Dourges, conformément à l'Article L300-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de la concertation préalable avec la population et les associations locales de la manière suivante :

- Plusieurs communications dans la presse.

- Mise à disposition du public à l'hôtel de ville de la Commune de Dourges, d'un dossier de présentation du projet de modification et tenue d'un registre destiné à recueillir les différentes observations qui pourraient être formulées.

- Organisation d'une réunion de concertation à l'hôtel de ville de la Commune de Dourges où sera exposé le projet ainsi que les différentes questions soulevées par les personnes intéressées.

A l'issue de la concertation, le Syndicat Mixte de Dourges en dressera le bilan et le communiquera au Maire de la Commune de Dourges.

18 - Dérogation au Repos Dominical des Commerces de Détail - Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Emet un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail de la Commune à l'occasion des fêtes de fin d'année les dimanches 9, 16, 23 et 30 décembre 2018, sur décision du Maire prise par arrêté municipal.

19 - Compte-rendu des Commissions

Madame Joseline NOBLE rend compte des travaux de la Commission « Vie Scolaire, Petite Enfance, Jeunesse, Culture et Partenariat avec la Ville de RASZKOW » du 13 Septembre 2017.

Monsieur André JAKUBOWSKI rend compte des travaux de la Commission « Travaux - Environnement Urbain et Sécurité » du 18 Septembre 2017.
Il informe Madame Stéphanie BARLET que le bailleur « Maisons et Cités » a inscrit à l'ordre du jour de leur prochaine réunion la programmation des travaux de réparation de la chaussée, rue du 8 mai 1945, côté gauche.

Madame Maryvonne COURTIN rend compte des travaux de la Commission « Action Sociale et Seniors » du 14 Septembre 2017.

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'un incendie d'un appartement sis rue de la Liberté est survenue le 20 Septembre dernier.

Le relogement de la maman et de ses 2 enfants est en cours.

Des vivres et des vêtements ont été donnés par le CCAS.

En parallèle, un appel aux dons et à la solidarité a été lancé sur le site de la ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Un compte rendu de la réunion est adressé aux Conseillers Municipaux après contrôle rendu le 29 Septembre 2017 et sous la seule responsabilité du Maire.



Le Maire,

Jeanne-Marie DUBOIS